epsens

EPSENS MONETAIRE ISR B

Reporting au 28/06/2024

Actif net du portefeuille : 1 249,32 M€
Valeur liquidative de la part : 3,621 €

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion vise à offrir une performance égale à l'ESTER diminuée des frais. Le fonds, investi sur les marchés monétaires et obligataires en euro, suit une démarche ISR d'investissement socialement responsable. Il s'adresse à des investisseurs recherchant une régularité dans l'évolution de leur investissement, ou une durée de conservation courte.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)

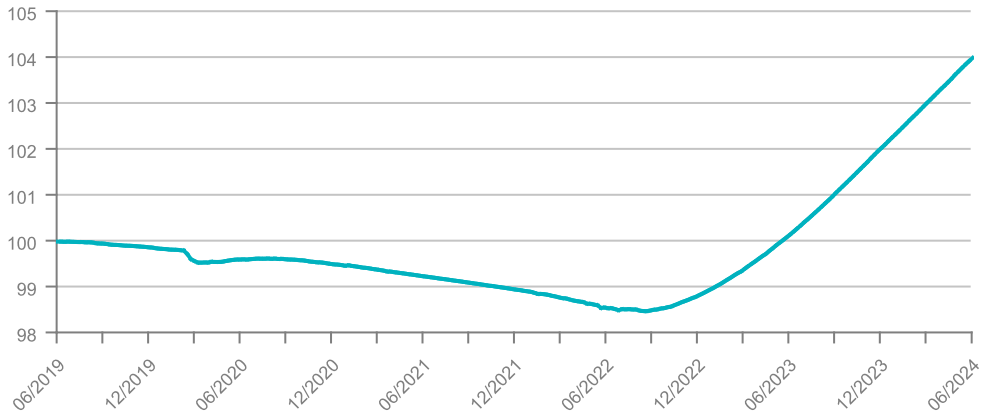

PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)	1 mois	2024	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	0,28	1,92	3,84	4,80	4,00	3,83
Indice de référence	0,29	1,98	3,93	5,05	4,08	2,70

Performances annualisées (en %)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	3,84	1,57	0,79	0,38
Indice de référence	3,93	1,66	0,80	0,27

Performances annuelles (en %)	2023	2022	2021	2020	2019
Portefeuille	3,25	-0,12	-0,56	-0,37	-0,23
Indice de référence	3,28	-0,02	-0,49	-0,47	-0,40

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE*

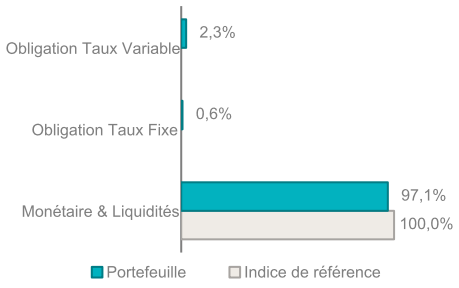

INDICATEURS

WAL**	WAM***	Sensibilité
239 j	13 j	0,04

***WAL : (Weighted Average Life), durée de vie moyenne pondérée jusqu'à la date de maturité des titres.*

****WAM : (Weighted Average Maturity), maturité moyenne pondérée jusqu'à la date d'échéance des titres.*

** Les données affichées sont celles du fonds maître.*

CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 16/03/2007

Durée de placement : > 1 mois

Indicateur de risque (SRI) [1] :

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

Forme juridique : FCPE

Classification AMF : Monétaire

Article SFDR [2] : 8

Code ISIN : 990000092499

Devise : Euro

Indice de référence :
100% ECB Euro Short-term Rate TR EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 0,25%

Coûts de transaction : 0,04%

Principaux risques :
Risque de perte en capital
Risque de taux
Risque de crédit
Risque de durabilité
Risque de contrepartie

Limite de réception des ordres :
12h30 pour exécution à J

Modalités de souscription/rachats :
En montant ou en cent-millièmes de parts

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

PRINCIPALES LIGNES*

Valeurs	Poids	Pays	Produit / Maturité
AMUNDI EURO LIQ SHORT TERM SI	5,18%	France	OPCVM COURT TERME
BPI FRANCE E 030724	4,24%	France	ECP 03/07/2024
OSTRUM SRI MONEY PLUS IC	2,46%	France	OPCVM ACTIONS
ALLIANZ SECURICA-SRI	1,55%	France	OPCVM COURT TERME
ROYAL 191224	1,13%	Canada	ECP 19/12/2024
NCP 09/08/24 RABBKNA EUR V ES	1,12%	États-Unis	ECP 09/08/2024
THE TORO B FLR 09-24	1,12%	Canada	ECP 13/09/2024
NCP 31/07/24 BNPP EUR V ESTR OI	1,07%	France	ECP 31/07/2024
NORDEA 060125	1,05%	Suède	ECP 06/01/2025
DNB BANK A FLR 01-25	1,05%	Norvège	ECP 06/01/2025

ANALYSE DU FONDS MAITRE - MONETAIRE

Répartition par notation court terme hors OPC (en % de la poche)*

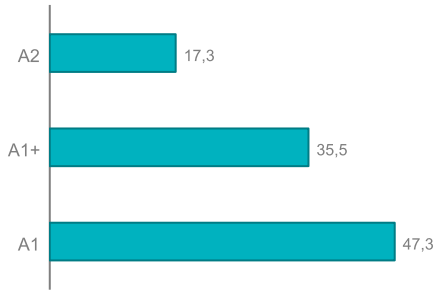

Répartition par tranche de maturité hors OPC (en % d'actif)*

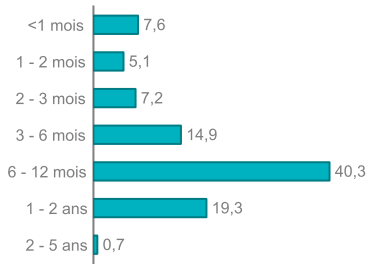

Répartition par type d'émetteur (en % d'actif)*

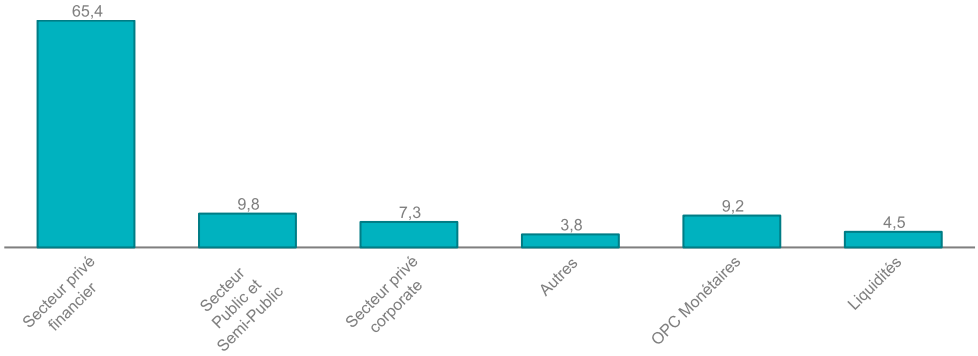

Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)*

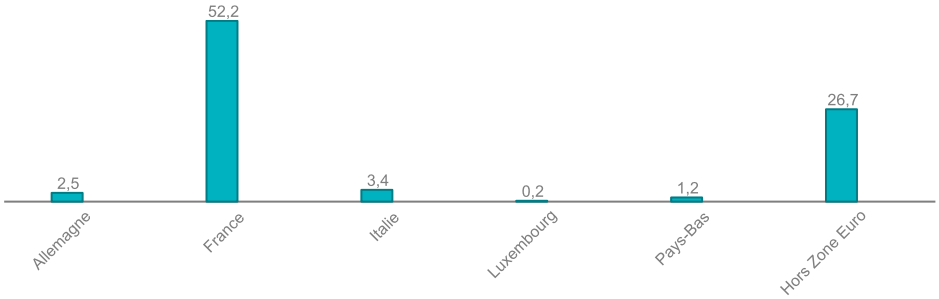

** Les données affichées sont celles du fonds maître.*

Économie et Marchés

Le séisme politique qui secoue la France depuis le 9 juin n'aura pas épargné les différentes classes d'actifs. Les investisseurs craignent en effet qu'une Assemblée nationale aux mains du Nouveau Front Populaire (NFP) ou d'un ' bloc RN ' élargi soit synonyme d'un accroissement des déséquilibres budgétaires publics, tout en fragilisant la dynamique actuelle de croissance et de désinflation. Si le taux souverain français s'oriente ainsi modérément à la hausse (+10 pb pour l'échéance à 10 ans, autour de 3,20%), retenons surtout l'écartement du spread souverain OAT-Bund à 10 ans de +30 pb (passant de 50 à -80 pb environ). Le CAC 40 n'est pas épargné non plus, en recul de -6% depuis le 7 juin. Le pivotement de la BCE et la baisse de -25 pb des taux directeurs de l'institution n'aura pas suffi à inverser la tendance, ni plus globalement à éviter un repli modéré du Stoxx Europe 600 (-2%). Par ailleurs, des données macroéconomiques peu reluisantes auront également contribué à accentuer ces variations, à l'instar de la faiblesse des indicateurs d'activité PMI (en particulier en France et en Allemagne). Conjointement, ces éléments ont pesé sur la monnaie unique qui cède près de 1% face au dollar. Son de cloche bien différent aux Etats-Unis où la dynamique de la demande liée à l'intelligence artificielle a éclipsé les autres sujets majeurs. Le fer de lance Nvidia (+9% en juin, malgré un repli en fin de mois) a ainsi atteint un nouveau record et est même temporairement devenu la première capitalisation mondiale, devant les GAFAM, propulsant le S&P 500 (+4%) et le Nasdaq (+7%) vers de nouveaux points hauts historiques.

Le mot du gérant

Comme attendu la BCE aura baissé ses taux directeurs, et comme attendu elle restera data dépendant lors des prochains mois. Les regards se portent maintenant sur les réunions de juillet et surtout de septembre. Le taux de swap ESTER 1 an a baissé de 3,50% à 3,30 %. La 2 ième baisse des taux est anticipée en septembre, suivie d'une autre en décembre. Concernant la FED, les anticipations sont également de 2 baisses d'ici décembre. A échéance 1 an il est intéressant de noter que les anticipations de l'ESTER sont proches de 2,50%, un niveau proche du taux neutre. Nous avons continué à investir essentiellement sur des titres à taux variables sur les échéances 1an, et à taux fixe sur les échéances courtes. Opérations représentatives : Stellantis 06/25 ESTER+0,27%, VEOLIA 06/25 ESTER +0.28%, RATP 07/24 3,80%. Les liquidités ont été rollées sur de la semaine sur des niveaux à ESTER -0,05%.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE *

** Les données affichées sont celles du fonds maître.*

Note risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	18,62	19,87
Taux de couverture (en % de l'actif)	99,74%	98,55%

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

Contribution des piliers E, S et G au risque ESG Global *

Fonds/Univers	Contribution du pilier E	Contribution du pilier S	Contribution du pilier G
Portefeuille	9,05%	49,59%	41,36%
Univers de départ	16,24%	45,51%	38,25%

* Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représente la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers de départ.

Controverses par niveau de gravité

Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'univers de départ exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	4,77%	14,51%
Niveau 1	8,05%	14,17%
Niveau 2	26,68%	31,35%
Niveau 3	60,49%	34,29%
Niveau 4	0,00%	4,59%
Niveau 5	0,00%	1,09%
Taux de couverture	93,95%	89,52%

Source des données : Sustainalytics

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE *

** Les données affichées sont celles du fonds maître.*

Intensité Carbone (TCO2 MEUR Revenus)

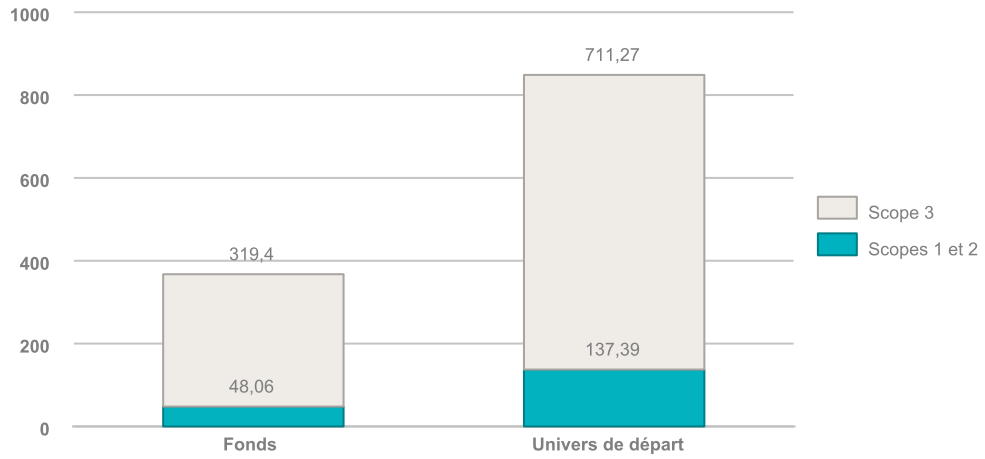

Couverture du fonds : **59,39%**

Couverture de l'univers : **67,16%**

Afin de respecter l'exigence du Label ISR (V2), le fonds s'engage à surperformer sur au moins deux indicateurs par rapport à son indice/ univers de départ. Le taux de couverture minimum requis, au niveau du fonds, pour le premier indicateur est de 90 % et de 70 % pour le deuxième indicateur.

- 1er indicateur: l'intensité carbone
- 2e indicateur: femmes siégeant au conseil d'administration

Source : Sustainalytics
Définition : Exprimé en tonnes de CO2 par million d'euros de revenu, l'indicateur mesure la quantité de Gaz à effet de serre (GES) produite par unité de revenu générée par l'entreprise. Elle est pondérée par la part de l'actif dans le portefeuille.

	Portefeuille	Univers de départ	Source	Définition de l'indicateur
VIOLATION UNGC* * United Nations Global Compact : unglobalcompact.org	0,00% Couverture du fonds : 72,87%	0,00% Couverture de l'univers : 86,19%	Sustainalytics	La part des actifs du fonds exposés à des entreprises qui violent les principes de l'UN Global Compact * ou les principes directeurs de l'OCDE.
FEMMES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EN %)	38,49% Couverture du fonds : 69,71%	39,20% Couverture de l'univers : 66,65%	Sustainalytics	Moyenne pondérée du pourcentage de femmes siégeant au conseil d'administration des entreprises.
EXISTENCE D'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS	92,89% Couverture du fonds : 73,63%	96,61% Couverture de l'univers : 73,95%	Sustainalytics	La part des investissements dans des entités ayant une politique en matière des droits humains en ligne avec les principes directeurs des Nations unies en matière de droits de l'Homme.

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.